

SYNTHÈSE

Les temps forts *de la gestion de patrimoine*

LILLE

22
FEV
2024

LECONSERVATEUR.FR

LesEchos
LE  ONSERVATEUR

Lancé à Lille le 22 février, le nouveau cycle de conférences du Groupe Le Conservateur, animées par **Marie Christine Sonkin**, *Rédactrice en chef Patrimoine du journal Les Echos*, a été l'occasion pour **Hélène Collomb** et **Thibaut Cossenet**, respectivement *Ingénieure patrimoniale* et *Directeur de l'Offre Épargne et Patrimoniale du Groupe Le Conservateur*, de revenir dans une conjoncture toujours bien agitée sur les axes fondamentaux de toute structuration patrimoniale solide.

Comment, en ce début 2024, bâtir et pérenniser son patrimoine dans un contexte tissé de tensions géopolitiques où comme le résume Marie Christine Sonkin, *Rédactrice en chef Patrimoine du journal Les Echos*, « l'euphorie boursière confine à l'exubérance irrationnelle tandis que le ministre de l'Économie annonce qu'il va falloir encore une fois se serrer la ceinture » ? En faisant « confiance au temps », répond dans un sourire Thibaut Cossenet. En charge de l'offre patrimoniale d'un groupe mutualiste qui cette année fêtera ses 180 ans, cet expert des marchés financiers parle en connaissance de cause lorsqu'il plaide pour des stratégies systématiquement structurées dans la durée et dans une quadruple dimension financière, fiscale, civile et de prévoyance.

COMBINAISON GAGNANTE

Trouver la bonne combinaison patrimoniale suppose de pouvoir creuser plusieurs pistes en même temps « afin d'optimiser les différentes composantes mobilières et immobilières de son patrimoine professionnel et privé tout en maîtrisant sa transmission à l'aide notamment des possibilités que ménage la donation ou encore une rédaction ajustée de la clause bénéficiaire des contrats d'assurance-vie », abonde Hélène Collomb, Ingénieure Patrimoniale du Groupe

Le Conservateur avant de détailler devant un auditoire attentif quelques-unes des multiples subtilités de ces deux outils. Cela demande par ailleurs de s'adapter en permanence aux nouveautés fiscales que tricotent (ou détricotent) les lois de finances et leur cortège de lois rectificatives comme en témoigne par exemple l'imbroglio suscité par le projet de changement du régime d'imposition des locations meublées dites de « tourisme non classé » (Airbnb, etc), dont Hélène Collomb rappelle chacune des étapes contradictoires !

VALEUR RÉELLE

Reprenant la balle au bond Thibaut Cossenet insiste quant à lui sur la nouvelle donne qu'induit, pour les stratégies financières, mais aussi immobilières, la remontée conjointe des taux et de la Bourse avec en toile de fond une inflation certes en reflux mais toujours à l'œuvre (4,9 % en 2023 contre 5,2 % un an plus tôt). Rappelant qu'un couple de quinquagénaires profite encore d'un bel horizon successoral (entre 40 et 58 ans !), Thibaut Cossenet alerte notamment sur la nécessité « de lutter contre l'érosion monétaire pour maintenir le pouvoir d'achat de son capital ». Exemple chiffré à l'appui, il précise ainsi qu'un couple avec deux enfants, détenant 15 000 € de liquidités sur ses

« Il est recommandé de bien segmenter ses choix financiers selon ses besoins de court, moyen et long terme, puis d'aller chercher les solutions financières les plus pertinentes dans chacune des catégories visées. »

comptes courants et ayant opté pour une ligne prudente de placement en saturant quatre livrets A tout en détenant 100 000 € d'assurance vie dont la moitié placée sur un fonds en euros, a perdu, en valeur nette d'inflation, 9 450 € de pouvoir d'achat au titre des années 2022 et 2023 !

SEGMENTATION

Pointant également les effets pervers de la finance comportementale qui pousse nombre de particuliers à investir sur les marchés financiers au son du violon, lorsqu'il est déjà trop tard (le jour même le Cac 40 venait de battre un nouveau record à 7 923 points), Thibaut Cossenet conseille plutôt de jouer habilement la montre sur un mode contra-cyclique. Outre raisonner « systématiquement en terme réels », il est ainsi recommandé de bien « segmenter ses choix financiers selon ses besoins de court, moyen et long terme, puis d'aller chercher les solutions financières les plus pertinentes dans chacune des catégories visées ». Compte-titres, assurance-vie multisupport, contrats de capitalisation, PER, Tontine, ..., les enveloppes protectrices ne manquent pas pour loger les solutions pétries d'ingénierie financière dont les équipes du Conservateur ont le secret depuis des décennies.

EFFET DE LEVIER

« A chaque fois, il convient d'identifier et soupeser l'intensité et l'efficacité globale des différents leviers fiscaux que ménagent ces dispositifs

pour les articuler au mieux entre eux », remarque Hélène Collomb qui souligne l'importance de cette logique lorsque par exemple « le chef d'entreprise est conduit à choisir entre IS ou IR, impôt sur la société ou sur le revenu, selon ses véhicules de capitalisation ».

Sur le plan financier, certaines solutions alternatives se révèlent particulièrement efficaces pour profiter de la volatilité actuelle sans prise de risque excessive. « Notre offre « Finance Autocall 90 % S&P500-Mars 2027 » qui consiste en un produit structuré d'une durée de trois ans, dont le capital est garanti à échéance, peut, sous certaines conditions de marché, être remboursée avant terme et délivrer un coupon annuel de 6,6 % », détaille Thibaut Cossenet. Dans la même veine, sur un horizon plus long de 5, 6 ou 7 ans, la gamme Conservateur Double Opportunité, promet quant à elle à terme un gain confortable (respectivement 45 %, 50 % et 55 %), y compris en cas de fort repli boursier.

Quant à l'inaltérable Tontine, née en 1653 et gérée avec succès depuis plus d'un siècle par le Conservateur, elle continue d'afficher avec constance de généreuses performances annuelles nettes d'inflation (2,50 % en 2023 pour une adhésion effectuée quinze ans plus tôt par un épargnant de 45 ans) qui résument à elles seules toutes les vertus de la gestion durable.